

## SOLVAY SA

### RAPPORT DE REVUE LIMITEE SUR L'INFORMATION FINANCIERE CONSOLIDEE TRIMESTRIELLE POUR LE TRIMESTRE CLOTURE LE 30 SEPTEMBRE 2006

Au Conseil d'Administration,

Nous avons effectué une revue limitée du bilan consolidé, du compte de résultats consolidé, du tableau consolidé des flux de trésorerie et de l'état consolidé des variations des capitaux propres (conjointement les "informations financières intermédiaires") de Solvay SA (la «société») et ses filiales (conjointement le «groupe») pour le trimestre clôturé au 30 septembre 2006. Ces informations financières intermédiaires ont été établies sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les informations financières intermédiaires sur base de notre revue.

Les informations financières intermédiaires ont été préparées conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Notre revue limitée a été réalisée conformément aux recommandations en matière de revue limitée telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Une revue limitée consiste principalement en la discussion des informations financières intermédiaires avec la direction et l'analyse et la comparaison des informations financières intermédiaires et des données financières sous-jacentes. L'étendue de ces travaux est moins importante que celle qui résulte d'un contrôle complet, exécuté suivant les normes de révision appliquées pour la certification des comptes consolidés telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. De ce fait, nous ne pouvons pas certifier les informations financières intermédiaires.

Sur base de notre revue limitée, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous porterait à croire que les informations financières intermédiaires pour le trimestre clôturé au 30 septembre 2006 ne sont pas établies conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables et aux principes de comptabilisation et d'évaluation du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Le 26 octobre 2006

**Le Commissaire**

---

**DELOITTE Reviseurs d'Entreprises**  
SC s.f.d. SCRL  
Représentée par Michel Denayer